

CLERMONT L'HÉRAULT ACTUALITÉS



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS #19. JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2024



VAN DEN HÖECK

- DEPUIS 1932 -

MARBRERIE CLERMONTAISE
POMPES FUNÈBRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE

TÉL. 04 67 96 09 91

2 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
CLERMONT L'HÉRAULT

www.pompes-funebres-vdh.fr

N° Habitation 21-34-0008



Ouvert tous les jours sauf le jeudi de 6h à 19h30

04 99 91 37 94

 Maison
Loubat 34

4, avenue Président Wilson
CLERMONT L'HÉRAULT

 Maison
Loubat



MAINTENANCE / DÉPANNAGE / FORMATION
A DOMICILE
INTERNET / SÉCURITÉ / RÉSEAUX

CHOMONT Jean-Daniel : 06 51 97 27 69

contact@declicinformatique.fr
www.declicinformatique.com



Chasse Pêche Zussy

ZAE Les tannes basses
4 rue du Chardonnay
34800 Clermont L'Hérault

contact@europeche-paci.fr

04 67 96 17 96

 Du lundi au samedi 9h-12h / 14h-19h



CASANOVA

agencegalerie.immo

Agence Galerie Casanova
sélectionne pour vous des biens de qualité

04 99 91 44 44

www.agencegalerie.immo

1, place de la République 34800 Clermont L'Hérault

La fin des lunettes chères
à CLERMONT L'HÉRAULT !



EXAMEN DE LA VUE OFFERT

VERRES UNIFOCAUX ET
PROGRESSIFS
DE MARQUE BBGR
FABRIQUÉS EN FRANCE

MONTURE
+ VERRES
UNIFOCAUX **25€**

TIERS PAYANT
AVEC LA PLUPART
DES MUTUELLES

MONTURE
+ VERRES
PROGRESSIFS **85€**

MONTURES OPTIQUES DE MARQUE
RAY BAN - BURBERRY - ARMANI - RALPH LAUREN
TORY BURCH - COACH - MIKAEL KORS


**Generale
d'Optique**

8 rue du servent (à côté de Chaussea)

Zoe les tannes basse
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
04 67 98 08 15

Du mardi au samedi :
de 9h30/13h00 et de 14h00/19h00
les après-midi sur RDV au
06 83 75 13 02

Possibilité d'horaires aménagés pour manque de personnel

ZI Cap du Cros
430 bd Georges Brassens
34100 MILLAU

05 65 59 42 45

Du Lundi au Samedi
de 9h00/13h00 à 14h00/19h00



Saveurs riches d'une tradition

HUILERIE CONFISERIE COOPÉRATIVE DE CLERMONT L'HÉRAULT

CLERMONT L'HÉRAULT
13, avenue du Président Wilson
Tél. 04 67 96 17 94

PÉZENAS
10 rue Chevalier St-Jean
Tél. 04 67 31 64 81

MARCHÉ DES ARCEAUX
À MONTPELLIER
TOUS LES SAMEDIS MATINS

www.olidoc.com

 facebook : Huilerie Clermont L'Hérault  Instagram : huilerie_olidoc



CHA#19

HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA VICTOIRE
TÉL : 04.67.88.87.00
accueil.mairie@ville-clermont-herault.fr

SOMMAIRE

- **PAGE 3**
Éditorial
- **PAGE 4**
« Retour en images »
- **PAGES 6-7-8**
Le budget 2024 à Clermont-l'Hérault
- **PAGES 9-10-11-12**
L'Été 2024 à Clermont - Le programme des festivités
- **PAGE 13**
L'agenda Septembre / Numéros d'urgence
- **PAGE 14-15**
PLU / Travaux
- **PAGES 16-17**
L'OPAH-RU / La concession signée en octobre 2022 avec la SPL Territoire 34
- **PAGE 18-19**
QPV / Mobilité
- **PAGE 20**
Expression des groupes politiques

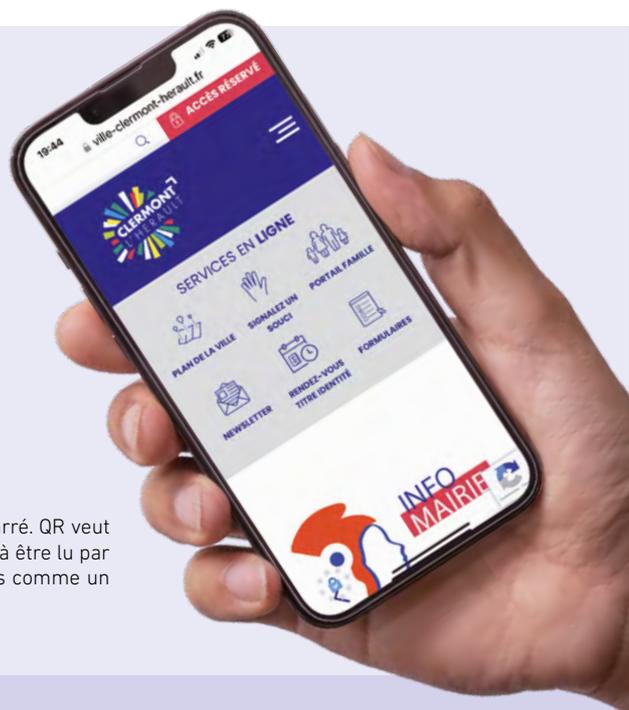


FLASHEZ-MOI !

Tout **CLERMONT-L'HÉRAULT** sur votre mobile

Le «QR code»

Un QR code est un type de code-barres en deux dimensions constitué de modules dans un carré. QR veut dire en anglais Quick Response, car le contenu du code peut être décodé rapidement. Destiné à être lu par un téléphone mobile ou un smartphone, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site internet de la commune.



Directeur de la publication :

Gérard Bessière

Éditeur :

Groupe Mediaplus Communication

Création graphique :

Groupe Mediaplus Communication

Photos : Mairie de Clermont-L'hérault (sauf mention) - Adobe Stock

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication

Régie publicitaire :

Groupe Mediaplus Communication

Z.1. Secteur C7

Allée des Informaticiens - CS 30075

06705 Saint Laurent du Var Cedex

Tél. : 04 92 271 389

Site Web : www.mediapluscom.fr

E-Mail : contact@mediapluscom.fr

Dépôt légal : à parution

Diffusion : Mairie de Clermont-L'hérault

Tirage : 6 000 exemplaires

Document certifié PEFC™ imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.





Maison Bonnaterre

OPTICIENS DEPUIS 1974

04 67 96 01 85

maisonbonnaterreopticien@gmail.com
17 Bd Gambetta 34800 Clermont-l'Hérault
f /maisonbonnaterreopticiens

GARAGE CAMPILLO

SARL BLANCO CAMPILLO

CARROSSERIE PEINTURE MECANIQUE

TOUTES MARQUES
TOUTES ASSURANCES

04.67.88.13.69

carrosserie.campillo@wanadoo.fr



19 ZI Avenue de Montpellier
34800 Clermont L'Hérault

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ÉCO CITOYENNETÉ

MEDIA PLUS COMMUNICATION
Leader en communication
institutionnelle



Utilisation d'encres
écologiques



Papier issu de forêts
durablement gérées



Produit en France



Restaurant Spécialités Portugaises

Venez déguster nos grillades au feu de bois
Réservations sur place ou Vente à Emporter au

04 67 44 90 56

1 Rue Hippolyte Rouquette
34800 CLERMONT L'HERAULT

f LaGrillade34



Flashez
Commandez
Emportez

ARTISAN COMMERÇANT

*Vous souhaitez
augmenter
votre visibilité ?*

*Intégrez nos
supports de
communication*

**Contactez-nous
au 04 92 27 13 89**

Media plus communication - Leader en communication institutionnelle



Resotainer
Plus clair, moins cher.

BOX^{de} stockage

Nouveaux box disponibles !



Clermont-l'Hérault, ZAC de la Salamane - 06 21 96 61 84

Retrouvez-nous sur **RESOTAINER.FR**





En ce début d'été, mois de prédilection de la saison touristique, notre ville de Clermont-l'Hérault se pare de ses atours pour démarrer cette belle période, pour le plus grand plaisir des Clermontois. Soyons

fiers de notre territoire, riche de ses paysages exceptionnels, de ses sites touristiques et de nos plats régionaux.

Juillet, c'est également le mois des Jeux Olympiques et Paralympiques, avec le 26 juillet, la cérémonie d'ouverture à Paris. Nous aurons à cette occasion, un moment festif à Clermont qui permettra de participer à cet engouement populaire, 100 ans après les JO de Paris de 1924.

Il est important de rappeler à cette occasion, que cet événement sportif planétaire est une aubaine pour la France. C'est aussi un moment où le drapeau de la concorde doit flotter au vent de cette parenthèse sportive qui se veut eocuménique, festive et joyeuse.

Je sais que les tensions internationales attirent l'attention et ancrent dans nos esprits un climat d'incertitude. Ce premier semestre 2024 a vu l'inflation pénaliser la vie de nos concitoyens, et la contraction de la consommation pénaliser nos activités commerciales.

Je voudrais cependant vous adresser un message d'engagement, et de courage.

Nous avons passé en conseil municipal du 10 avril dernier le quatrième budget du mandat qui est fidèle à nos engagements, sans hausse d'impôts et résolument offensif. Vous trouverez

à l'intérieur de ce fascicule, les éléments budgétaires qui démontrent la bonne santé de votre collectivité.

Nous avons fait le choix de maintenir la commande publique à un niveau soutenu, pour continuer l'investissement des équipements publics et soutenir l'activité de nos entreprises, afin de rendre la ville attractive.

Les acteurs privés et publics ne s'y trompent pas. Avec pas moins de 3 centres de formation qui s'installent à Clermont, mais aussi un secteur médical qui s'étoffe, sous l'impulsion du partenariat public/privé, avec l'ouverture aux Tanes Basses, d'un centre médical qui accueille une IRM et un Scanner.

Début mars 2024, nous avons obtenu la validation technique du demi-échangeur de l'A75 au Nord de la ville, côté Estagnol. Le travail a donc commencé, techniquement d'abord, pour dérouler les phases opérationnelles du projet, mais aussi sous l'impulsion de M. le Préfet, François-Xavier Lauch, pour mettre autour de la table les financeurs de cet équipement d'intérêt territorial.

Autant dire que nous sommes passés d'une période de 30 ans d'attente, à la phase opérationnelle du programme qui devrait s'achever d'ici six ans.

Je veux vous dire que l'action municipale passe par l'évolution des compétences techniques. Je me félicite de la qualité de l'équipe des agents municipaux qui entoure le DGS, Luc Mole, dont j'apprécie le sens du service public.

Enfin, je profite de cet édito pour vous annoncer le renforcement de cette équipe municipale, par trois nouvelles recrues, qui vont amener leurs compétences sur des sujets essentiels pour la dynamique de la ville.

Il s'agit de :

- Madame Rola Afyouni, chargée de mission « Quartier Politique de la Ville ». Ce poste est porté par le dispositif d'Etat QPV.
- Madame Audrey Lureau, directrice du pôle culture et en charge du nouveau centre culturel. *En remplacement du départ à la retraite de la directrice du service culture, Madame Sylvie Wagner.*
- Madame Magali Isidro, Directrice des services éducation et sports. *En remplacement du départ du directeur du service éducation et sports, Monsieur Jérôme Bilhac.*

Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée, pour remercier Sylvie Wagner et Jérôme Bilhac, pour les services rendus et leur souhaite le meilleur dans leur nouvelle vie.

Clermont-l'Hérault, bouge, se structure et se dynamise, avançons ensemble dans un territoire où il fait bon vivre !

Allez Clermont-l'Hérault !

GÉRARD BESSIÈRE

MAIRE DE CLERMONT-L'HÉRAULT

Retour en images



23 mars
FESTIVITÉS
Un carnaval réussi
et tres apprécié

5 avril
JUMELAGE
Réception d'une délégation de jeunes footballeurs
de gauting en mairie



6 avril
SPORT
Finales du terroir U16 et U19 Ligue 1 et Ligue 2,
au complexe de l'Estagnol
organisé par le comite de l'Hérault de rugby



3 mai
ÉCONOMIE
Changement de propriétaire :
Le Comptoir des Pains devient Maison Loubat



12 avril
CULTURE
Vernissage de l'exposition Shoshana



26 avril
SOCIAL
Réunion avec des habitants
au Centre Social l'Échappée



26 avril
CULTURE
Concert des professeurs
de l'École Municipale
de Musique

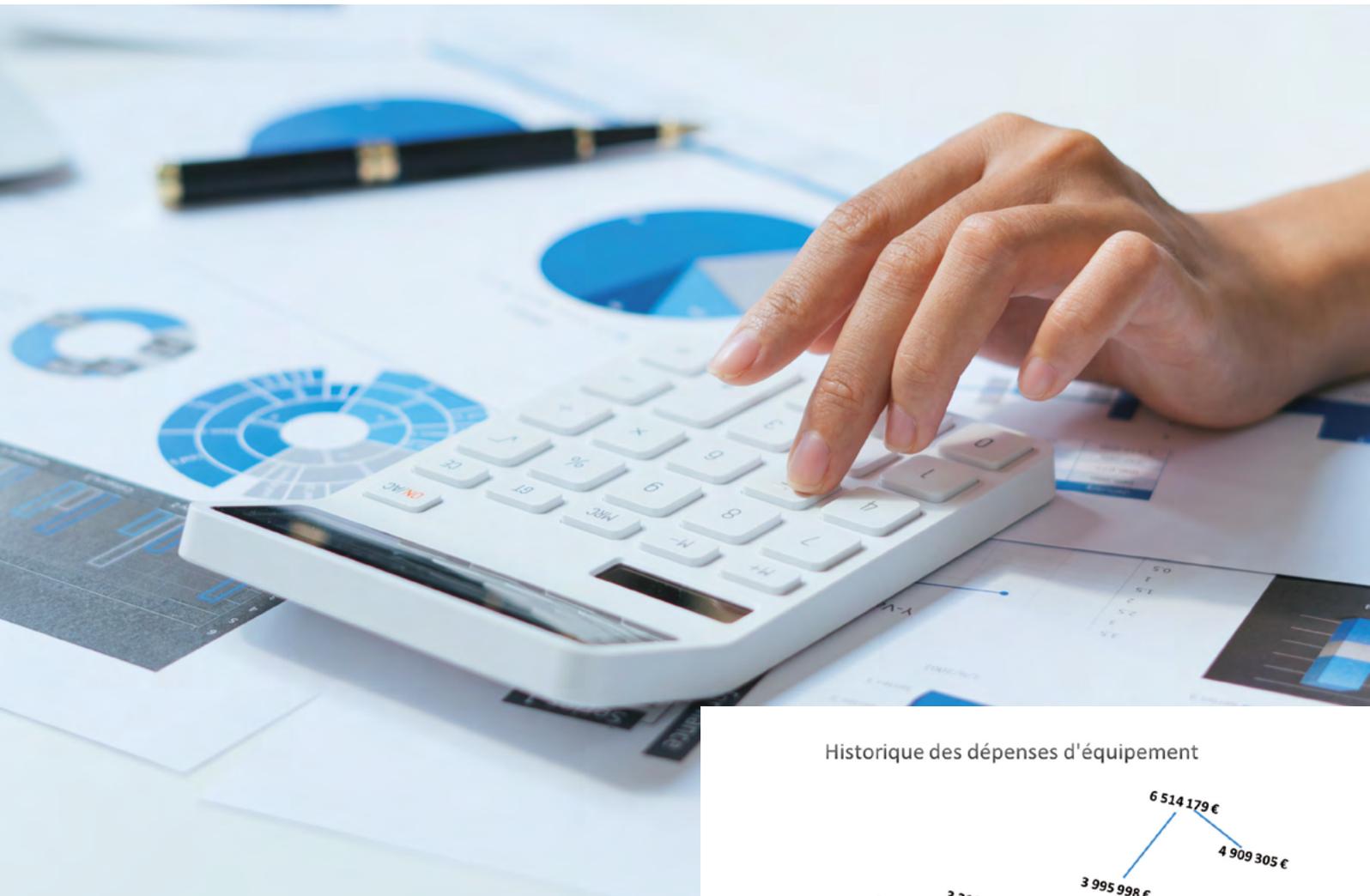


8 mai
PROTOCOLE
Cérémonie
commémorative
du 8 mai 1945 -
79^{ème} anniversaire
de la fin de la seconde
guerre mondiale



4 avril
SPORT
Semaine olympique
organisée par le collège du Salagou
et le service municipal des sports
au stade Jean Pinet

Gérer pour investir : on maintient le cap !



L'engagement du mandat est de développer les équipements publics à la hauteur de ce que mérite notre ville, riche de près de 10 000 habitants, dans un bassin de vie de 28 000 habitants nous avons des charges de centralités que nous devons assumer.

La méthode a été de mener un audit des finances communales pour identifier les marges de manœuvre et **définir la ligne de crête entre saine gestion et investissement.**

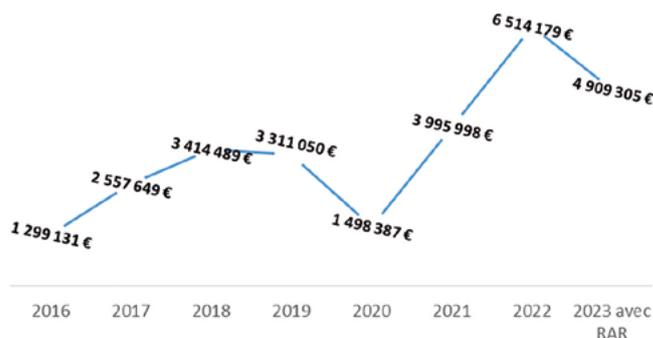
Le cabinet BST Consultants a rendu sa copie en début d'année 2021, soit à peine 6 mois après le début du mandat.

La feuille de route est claire : un programme pluriannuel d'investissement de plus de 32 000 000€ de 2021 à 2026 inclus, sans relèvement des taux de fiscalité, tout en conservant des bases financières saines.

Au vu de l'exécution budgétaire 2023, le pari est en voie d'être tenu.

Les investissements cumulés (dépenses d'équipement) de 2021 à 2023 inclus représentent 15 419 481 €, à mi-chemin de la projection : cela représente plus en trois ans que pendant les 6 années précédentes (12 700 000€ de 2015 à 2020).

Historique des dépenses d'équipement



Les efforts se sont portés sur les équipements essentiels de la vie quotidienne, avec l'ambition de préparer l'avenir.

Des moyens sans précédent ont été mobilisés pour la modernisation des écoles : création de la nouvelle école maternelle Jean Vilar, rénovation thermique de l'école maternelle Jacques Prévert, construction du nouveau restaurant scolaire et des locaux du service scolaire, le tout dans un espace l'ensemble constituant le principal pôle éducatif de la ville, à proximité immédiate des équipements culturels et sportifs, dans ce qu'il convient d'appeler un véritable « campus scolaire ».

Les équipements sportifs ont été considérablement étoffés pour accompagner le développement des clubs : création de tribunes couvertes, de locaux associatifs, rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur et des vestiaires au complexe de l'Estagnol, création d'une nouvelle

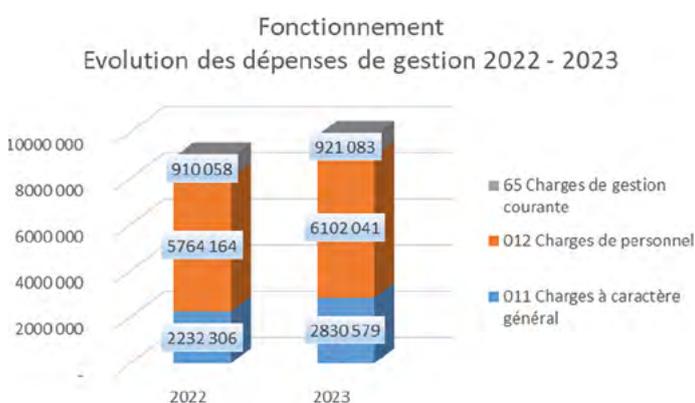
salle d'haltérophilie et de musculation et aménagements extérieurs au gymnase Rebichon ...

D'importants travaux ont également été entrepris sur les espaces publics, en particulier dans le centre ancien, mais aussi sur certaines portions de voirie qui en avaient cruellement besoin (boulevard Gambetta, route de Brignac, ...).

Ce volume d'investissement inédit a été obtenu tout en respectant les fondamentaux de gestion.

En 2023, comme l'ensemble des ménages et des entreprises, le budget communal a pourtant subi de plein fouet les effets de l'inflation.

La facture énergétique a plus que doublé, passant de 322 731 € à 713 082 €, alors que les charges de personnel ont considérablement augmenté sous l'effet des mesures de rattrapage du pouvoir d'achat décidées au plan national.



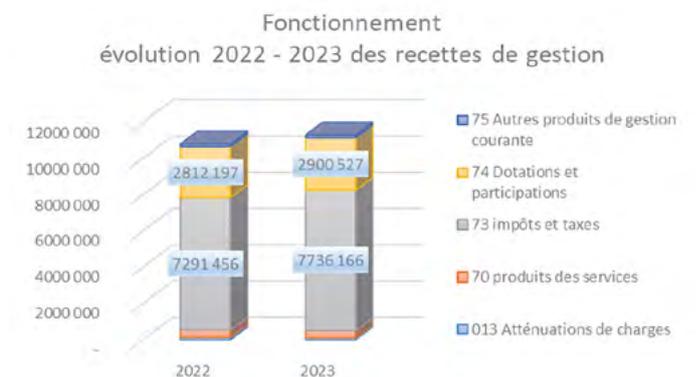
A contrario, les recettes sont en hausse et reflètent le dynamisme et l'attractivité de la ville.

Les recettes fiscales continuent de progresser sous l'effet conjugué de la revalorisation automatique des bases et de la construction de nouveaux bâtiments.

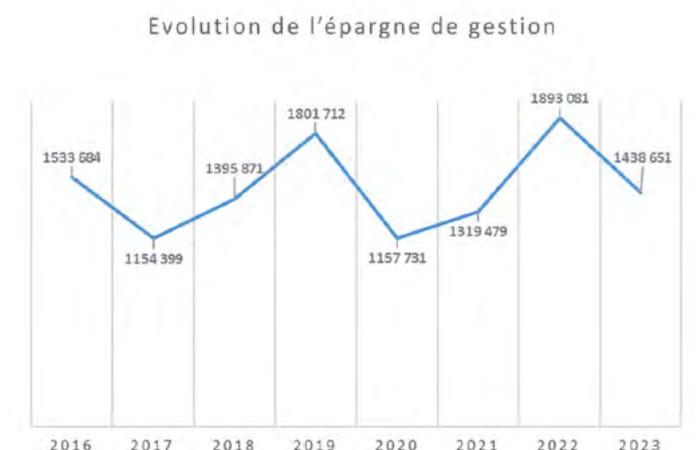
Malgré l'inflation et conformément aux engagements pris, les taux de taxes foncières ont été maintenus à

l'identique, alors que de nombreuses collectivités ont été contraintes de les augmenter.

A Clermont-l'Hérault, les taux de fiscalité sont sans changement depuis 2007.



A l'issue de l'année 2023, l'épargne de gestion est de 13% supérieure à la moyenne des 7 années précédentes: les recettes dépassent de 1 438 651 € les dépenses.



La capacité d'autofinancement est ainsi maintenue à un niveau compatible avec les objectifs d'investissement, sans dégradation des indicateurs de gestion.

Les ratios utilisés par la Direction des Finances Publiques pour évaluer la situation financière des collectivités sont tous nettement inférieurs aux seuils de vigilance:

Ratios	Ratios 2023 Clermont-l'Hérault	Seuil de vigilance
Coefficient d'autofinancement courant (charges de fonctionnement + capital remboursé) / Recettes réelles de fonctionnement	95,42 %	<=100 %
Ratio de rigidité (personnel + contingent + charges financières) / Recettes réelles de fonctionnement	56,71 %	<=65 %
Critère d'endettement 1 Capital restant dû / Recettes réelles de fonctionnement	89,46 %	<=120 %
Critère d'endettement 2 Capital restant dû / Capacité d'autofinancement	8,1 ans	<=12 ans

Le budget 2024 est dans la droite ligne des trois dernières années, avec un volume global de 24 895 796 €.

Le fonctionnement est stabilisé à hauteur de 13 077 470 €, conjuguant une prévision rigoureuse des dépenses avec une évaluation prudente des recettes, tout en dégagant un virement de 1 600 000 € pour financer l'investissement.

Fort des marges ainsi dégagées, les dépenses d'équipement sont autorisées à hauteur de 7 438 375 €, en progression de plus de 18 % par rapport à 2023.

Les principaux plats au menu :

Espaces publics et habitat: 3 000 000 €

Requalification des places du centre ancien (rue Raspail et place de la République)

Aménagement de la rue de la Combe

Divers travaux de voirie communale

Aménagement du square du vieux couvent

Amélioration de l'habitat et renouvellement urbain

Sports: 990 000 €

Mise en sécurité et accessibilité du gymnase Rebichon

Création d'un nouveau dojo

Création de la maison de la pétanque

Education: 750 000 €

Campus scolaire suite (Centre médico scolaire, nouveau restaurant et service scolaire...)

Réfection d'une classe à l'école Daudet

Climatisation de l'école Verne

Etudes thermiques sur les locaux scolaires

... sans compter les interventions sur le patrimoine (électricité de l'église Saint-Paul, façade sud de la Salle des Dominicains...) et l'équipement des services (nouvelle balayeuse, camion benne, stockage au centre technique, outillage, mobilier, informatique...).

2024 marquera aussi le passage en phase opérationnelle de trois opérations majeures :

- **La création de l'espace culturel, associatif et citoyen** dans la rue du Doyen René Gosse, par requalification des locaux anciennement affectés à l'école Vilar, au restaurant

et au service scolaire. Cet espace accueillera à terme la bibliothèque transformée en médiathèque, l'école de musique, le Centre Communal d'Action Sociale et des lieux dédiés aux jeunes et aux associations.

- **La création d'une voie douce sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée**, depuis les allées Mistral jusqu'au Souc. SNCF ayant pris la décision de déposer les ponts ferroviaires de l'hôpital et du cimetière pour raisons de sécurité, la ville a fait le choix de prendre les choses en main pour poser deux nouvelles passerelles et aménager cette voie qui sera destinée aux piétons et aux vélos.

- **L'aménagement de la plaine des jeux de l'Estagnol**, à proximité immédiate des terrains de grand jeu et du centre aquatique. L'objectif est d'élargir l'offre d'activités sur site avec un « skate park », un « pump track », un « street workout » et une aire de jeux pour enfants, comme autant de passerelles vers les pratiques sportives les plus variées.

Les investissements 2024 sont autofinancés à hauteur de 2 235 500 € (virement + amortissement).

Ils sont soutenus par plus de 1 800 000 € de subventions publiques en provenance de l'Etat, du Département et de la Région, sans compter les demandes en cours d'instruction et pour lesquelles les choses sont bien engagées.

Est également prévu un emprunt de 2 600 000 €, montant qui sera ajusté à la baisse au rythme des nouvelles subventions obtenues.

La commune peut notamment compter sur la Banque Des Territoires pour bénéficier de crédits à des conditions de taux et de durée sans équivalent sur le marché.

En conclusion, la feuille de route est pleinement respectée.

Les équipements prévus sont opérationnels et les investissements programmés en voie de réalisation, dans un équilibre qui préserve la santé financière de la commune.

De quoi envisager sereinement l'avenir, et notamment la création d'un demi échangeur autoroutier dans le secteur de l'Estagnol qui s'annonce d'ores et déjà comme un vecteur décisif pour le développement futur, durable et soutenable, de Clermont-l'Hérault.



L'ÉTÉ 2024 À
CLERMONT
le programme des festivités

JUILLET

Du mardi 2 juillet au samedi 13 juillet

EXPOSITION « EN RÉSONNANCE »

Association ARTEL
Salle des Dominicains, Espace culturel des Pénitents
Infos : artelassociation@gmail.com

Jeudi 4 juillet

JEUDIS DES TERROIRS FOOD-TRUCK, BRASSEURS & VIGNERONS

20h00 à 23h00
CONCERT DORIS, MAËLYS & FRANÇOIS SAX
Place Demarne & rue du Marché

Vendredi 5 juillet

LES NOCTURNES DU SALAGOU MARCHÉ DU TERROIR & ANIMATION MUSICALE

18h00 à minuit
Lac du Salagou, rives de Clermont-l'Hérault
Infos : Association les Vignerons du Clermontais

CONCERT AU O' DIT VIN

20h00 | Allée Roger Salengro
Infos : 04 48 26 07 07

Dimanche 7 juillet

RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES

Organisé par Classic Auto Rétro Passion
9h00 à 18h00 | Allée Salengro & Place Jean Jaurès

Vendredi 12 juillet

CONCERT À LA BODEGA

20h00 | Allée Roger Salengro
Infos : 04 67 96 39 28

Dimanche 14 juillet

CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE

10h30 | Parvis de la mairie

JEUX POUR ENFANTS

10h00 à 12h00 | Parvis de l'Eglise
15h00 à 22h00 | Allée Salengro

MARCHE AUX FLAMBEAUX & FANFARE

21h45 rendez-vous au parvis de la mairie
Départ à 22h00

FEU D'ARTIFICE

22h30 | Parking du centre

DJ

19h30 à 22h00
Place Jean Jaurès et parking du centre

CONCERT ORCHESTRE BORY'S

22h00 à 1h00 | Place Jean Jaurès et parking du centre

Brasseurs et food-truck sur place.

Mercredi 17 juillet

FESTIVAL CORD'HÉRAULT

CINÉMA EN PLEIN AIR & INTERMÈDE MUSICAL | LISA CARDONNET & VICTOIRE THÉODORA

En collaboration avec le cinéma Alain Resnais
21h00 | Cour salle Georges Brassens
Infos : 07 83 58 77 06

contact@festival-musiques-et-passions

Jeudi 18 juillet

JEUDIS DES TERROIRS

FOOD-TRUCK, BRASSEURS & VIGNERONS

20h00 à 23h00
CONCERT DUO ALTER EGO, CANDIDO & VIRGINIE
Place Demarne & rue du Marché

FESTIVAL CORD'HÉRAULT

LES RENCONTRES HORS D'ŒUVRE

19h00 à 19h45 / Avant-concert avec Lisa Cardonnet
et les artistes du festival
Jardin de la bibliothèque Max Rouquette

21h00 / CONCERT-RÉCITAL DE PIANO

Victoire-Théodora Pruvost (Mel Bonis/Schubert/Scriabine)

Salle des Dominicains, Espace culturel des Pénitents

Infos : 07 83 58 77 06
contact@festival-musiques-et-passions

MARCHÉ TRADITIONNEL

TOUS LES MERCREDIS
3, 10, 17, 24 & 31 JUILLET
08h00 à 13h00 | Centre-Ville

LES BROCANTES DE M. LOULOU

TOUS LES DIMANCHES
7, 14, 21 & 28 JUILLET
08h00 à 13h00 | Parking du centre

CINÉMA EN PLEIN AIR

Château Guilhem et autres lieux
Dates et infos : Cinéma Alain Resnais
Tél.: 04 67 96 03 95

CONCERT DES ORGUES DU MARCHÉ MERCREDIS 17, 24 & 31 JUILLET

11h15 | Eglise Saint-Paul | Entrée libre
Infos : 07 83 58 77 06
contact@festival-musiques-et-passions

Vendredi 19 juillet

LES NOCTURNES DU SALAGOU MARCHÉ DU TERROIR & ANIMATION MUSICALE

18h00 à minuit

Lac du Salagou, rives de Clermont-l'Hérault

Infos : Association les Vignerons du Clermontais

FESTIVAL CORD'HÉRAULT LES RENCONTRES HORS D'ŒUVRE

19h00 à 19h45

**Avant-concert avec Lisa Cardonnet
et les artistes du festival**

Jardin de la bibliothèque Max Rouquette

21h00

ENSEMBLE ESQUISSES, CHŒUR PROFESSIONNEL

**Guillemette Daboval, direction, Fanny Cousseau,
orgue (Britten/Mendelssohn/Poulenc)**

Eglise Saint-Paul

Infos : 07 83 58 77 06

contact@festival-musiques-et-passions

Samedi 20 juillet

FESTIVAL CORD'HÉRAULT LES RENCONTRES HORS D'ŒUVRE

19h00 à 19h45

**Avant-concert avec Lisa Cardonnet
et les artistes du festival**

Jardin de la bibliothèque Max Rouquette

21h00

QUATUOR À CORDES MOMENTUM

**Camille Coulet, Noé Gubitsch violons, Ulysse Junek
alto, Pierre Schaaf violoncelle (Beethoven/Shostakovich)**

Salle des Dominicains, Espace culturel des Pénitents

Infos : 07 83 58 77 06

contact@festival-musiques-et-passions

Dimanche 21 juillet

FESTIVAL CORD'HÉRAULT LA JOURNÉE DES EXTRÊMES À LA COUR DU CHÂTEAU DES GUILHEM

5h00

Concert de l'aube | Brice Soniano contrebasse & Co,
suivi d'un petit déjeuner servi sur place.
Sur réservation.

19h00

**Animation pour les enfants autour de la musique
médiévale et de ses instruments.**

Repas tiré du sac, buvette sur place.

21h00

**Ensemble médiéval Les Messes-Basses,
Victoire Felloneau, Valentin Bruchon**

Infos et réservations : 07 83 58 77 06

contact@festival-musiques-et-passions

Lundi 22 juillet

FESTIVAL CORD'HÉRAULT CONCERT DES CHEFS DE CHŒUR DE LA MASTER-CLASS AVEC L'ENSEMBLE ESQUISSES, FANNY COUSSEAU PIANO.

18h00

Salle des Dominicains, Espace culturel des Pénitents

Infos : 07 83 58 77 06

contact@festival-musiques-et-passions

Jeudi 25 juillet

REPAS DE QUARTIER / ANIMATIONS / PROJECTION D'UN FILM SURPRISE

19h00

Place Commandant Demarne et Parvis de l'Eglise

Soirée gratuite, ouverte à tous

Infos et contacts : 06 37 11 52 76

Vendredi 26 juillet

CONCERT AU O' DIT VIN

20h00 | Allée Roger Salengro

Infos : 04 48 26 07 07

Samedi 27 juillet

CONCERT À LA BODEGA

20h00 | Allée Roger Salengro

Infos : 04 67 96 39 28

AOÛT

Jeudi 1^{er} août

JEUDIS DES TERROIRS FOOD-TRUCK, BRASSEURS & VIGNERONS

20h00 à 23h00

CONCERT DUO STAND'UP

Place Demarne & rue du Marché

TOURNÉE HÉRAULT SPORT VACANCES

17h00 à 21h00 | Allée Salengro

Du vendredi 2 août au dimanche 11 août

EXPOSITION « LOUIS SOULANES, CINÉASTE »

Organisée par les associations GREC et Mas des Terres
Rouges et le cinéma Alain Resnais

Salle des Dominicains, Espace culturel des Pénitents

Infos : 04 67 96 08 59 | grec34@orange.fr

Vendredi 2 août

LES NOCTURNES DU SALAGOU MARCHÉ DU TERROIR & ANIMATION MUSICALE

18h00 à minuit

Lac du Salagou, rives de Clermont-l'Hérault

Infos : Association les Vignerons du Clermontais

CONCERT AU O' DIT VIN

20h00 | Allée Roger Salengro

Infos : 04 48 26 07 07

Samedi 3 août

LA BOURSE AUX MINÉRAUX/FOSSILES

Organisée par le Groupe minéralogique du Clermontais

9h00 à 18h00

Salle Georges Brassens | Entrée gratuite

Infos : 06 87 64 38 98

Dimanche 4 août

RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES

Organisé par Classic Auto Rétro Passion

9h00 à 18h00

Allée Salengro & Place Jean Jaurès

LA BOURSE AUX MINÉRAUX/FOSSILES

Organisée par le Groupe minéralogique du Clermontais

9h00 à 18h00

Salle Georges Brassens | Entrée gratuite

Infos : 06 87 64 38 98

Vendredi 9 août

CONCERT À LA BODEGA

20h00 | Allée Roger Salengro

Infos : 04 67 96 39 28

Vendredi 16 août

LES NOCTURNES DU SALAGOU MARCHÉ DU TERROIR & ANIMATION MUSICALE

18h00 à minuit

Lac du Salagou, rives de Clermont-l'Hérault

Infos : Association les Vignerons du Clermontais

Samedi 17 août

LA CROUSTILLADE CONCOURS DE CROUSTADE CONCERT KEMA AND THE SONG OF GIPSY

20h00 à 00h00

Buvette, food-truck et brasseur sur place

Place Jean Jaurès

Vendredi 23 août

CONCERT AU O' DIT VIN

20h00 | Allée Roger Salengro

Infos : 04 48 26 07 07

Samedi 24 août

CONCERT À LA BODEGA

20h00 | Allée Roger Salengro

Infos : 04 67 96 39 28

Vendredi 30 août

LES FÊTES DE CLERMONT

DJ / 19h00 à 22h00

CONCERT WEPA WEPA / 22h00 à 00h30

Place Jean Jaurès et parking du centre

Buvette et food-truck sur place

Samedi 31 août

LES FÊTES DE CLERMONT

JEUX POUR ENFANTS 10h00 à 22h00

BROCANTE NOCTURNE 17h00 à 23h00

ANIMATION MUSICALE 20h00 à 01h00

FEU D'ARTIFICE 22h00 à 22h15

Place Jean Jaurès et parking du centre

Buvette et food-truck sur place

MARCHÉ TRADITIONNEL

TOUS LES MERCREDIS

7, 14, 21 & 28 AOUT

08h00 à 13h00 – Centre-Ville

LES BROCANTES DE M. LOULOU

TOUS LES DIMANCHES

4, 11, 18 & 25 AOUT

08h00 à 13h00 – Parking du centre

CONCERT DES ORGUES DU MARCHÉ

MERCREDIS 7, 14 & 21 AOUT

11h15 | Eglise Saint-Paul | Entrée libre

Infos : 07.83.58.77.06

contact@festival-musiques-et-passions



Informations non exhaustives

Retrouvez l'agenda complet de la ville sur www.ville-clermont-herault.fr

L'AGENDA



SEPTEMBRE

**Tous les mercredis 4, 11, 18 & 25 septembre
de 08h00 à 13h00**

MARCHÉ TRADITIONNEL

Centre-Ville

**Tous les dimanches 1, 8, 15, 22 & 29 septembre
de 08h00 à 13h00**

LES BROCANTES DE M. LOULOU

Parking du centre

**Dimanche 1^{er} septembre de 09h00 à 18h00
RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES**

*Organisé par Classic Auto Rétro Passion
Allée Salengro & Place Jean Jaurès*

**Samedi 7 septembre de 10h00 à 17h00
FÊTE DES ASSOCIATIONS & DU SPORT**

Stade Jean Pinet

**Vendredi 13 septembre
CONCERT AU O' DIT VIN - 20H00**

*Allée Roger Salengro
Infos : 04.48.26.07.07*

**Samedi 14 septembre
SPECTACLE JEUNESSE « LE TOUCANTOCO »**

*Spectacle interactif à partir de 3 ans
Bibliothèque Max Rouquette
Infos : 04.67.96.42.53*

Samedi 21 septembre

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

*Journée & concert avec Eric Mula, trompettiste
Ecole de musique, rue Louis Blanc*

10h30 - *Master class pour les élèves de l'école municipale
de musique*

15h00 - *Echanges autour du parcours d'Eric Mula
Allée Salengro*

18h00 - *Concert du Big Band*

**Dimanche 22 septembre
JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE**

Eglise Saint-Paul

14h00 à 16h00 - *Visite des orgues - Sur réservation*

18h00 - *Concert 2 trompettes et orgue : Dominique
Bougard, Nicolas Planchon & Christopher
Hainsworth*

*Infos : 07.83.58.77.06
contact@festival-musiques-et-passions*

**Vendredi 27 septembre - 20h00
CONCERT AU O' DIT VIN**

*Allée Roger Salengro
Infos : 04.48.26.07.07*

Programme non exhaustif – Retrouvez le programme complet sur www.ville-clermont-herault.fr



NUMÉROS D'URGENCE

- Pompiers18
- Samu-Maison Médicale d'urgence15
- Police Secours.....17
- Pharmacie de garde 3237
- Astreinte élu.....06 83 75 14 80



Plan Local d'Urbanisme

UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) ADOPTÉ

Une révision générale de P.L.U. n'est pas chose facile mais il faut bien s'y atteler, car les PLU des communes doivent être en compatibilité avec le Schéma de COhérence Territorial (SCOT) voté en 2023, lui-même en compatibilité avec le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET), voté en juin 2022.

Contrairement à ce que certains imagineraient, un P.L.U. n'est pas travaillé au crayon sur un coin de table. C'est reparti d'une feuille blanche pour l'aménagement des différentes zones de la commune. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur le cabinet montpellierain « Urban Project » qui avait déjà travaillé sur la commune. Ce PLU doit répondre aux attentes de l'État et de la loi Nôtre votée en 2015 par les parlementaires, et en particulier au « Zéro Artificialisation Nette » de la loi « climat résilience », c'est-à-dire plus d'artificialisation en 2050 et réduire de 50 % l'artificialisation des dernières années. Il nous faut rendre des zones à la nature et à l'agriculture et construire la ville sur la ville, ce qui correspondait à notre volonté.

Nous devons préciser, que nous avons fait passer le taux minimum de **logement sociaux à 10 %** dans le nouveau PLU, alors que jusqu'à lors il **était de 20 %** ce qui fait que la Ville de **Clermont supporte 76 %** des logements sociaux du territoire. Il nous semble important de rééquilibrer ce dispositif au niveau territorial pour aller vers davantage de mixité sociale.

L'ensemble de la procédure administrative a été suivie avec rigueur. Celle-ci s'est terminée par l'avis favorable du commissaire enquêteur qui a bien sûr, reçu de nombreuses demandes et visites. Il a conclu par un PLU vertueux et répondant à l'intérêt général.

Le nouveau PLU est adopté depuis Mars 2024. Nous avançons sur un aménagement raisonné, avec une vision de la politique de la ville à 15 ans et plus, qui se veut être responsable et attractive.

LES TRAVAUX

Historiquement, Clermont est la ville bourg centre du cœur d'Hérault et assume par là des charges de centralités importantes dans un bassin de vie de 25 000 habitants. Cette centralité se traduit par une attractivité tant au niveau sportif, culturel, économique, santé, mais également administratif avec les principaux services (Trésor Public, France Services, intercommunalité, administratif...). Le manque de politique de la ville a fait prendre à Clermont du retard en termes d'équipements. Les nouveaux habitants comme les anciens souhaitent trouver la tranquillité et le bien vivre dans ce monde rural, tout en bénéficiant des services urbains, Les « RURBAINS ».

Dès 2020, nous nous sommes mis au travail, 46 mois après, les différents travaux de voirie ou d'aménagements se poursuivent à un rythme soutenu. Le tout coordonné dans le cadre d'un Plan Guide qui nous permet de projeter la ville à 12 ans, en plusieurs étapes.

Il y a bien sur les grands chantiers en court: le centre ancien avec la place République et la rue Raspail; Le Centre Médico Scolaire à côté du campus scolaire Laure Moulin et la restauration scolaire; la Maison de la pétanque; la réfection et sécurisation du « pont du génie »; la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité du Gymnase Rebichon à côté du nouveau Dojo et de la nouvelle salle de musculation et d'haltérophilie; la mise aux normes électrique de l'église; une première partie de l'avenue Wilson, en lien avec Conseil Départemental; la façade de la Salle des Dominicains; le square de la rue Hilarion après ceux de Clovis Roque et Marcel Pagnol;

À côté de ces chantiers, nous poursuivons les travaux de voirie (plus de 1 200 000€ depuis 2020): une deuxième partie des trottoirs du boulevard Gambetta / les rues Piot et Vielle commune / le chemin de Font-Rouge (Fontenay) / chemin haut de Fouscaïs, la rue Lacombe.

Les sujets à l'étude pour cette année: la zone de loisirs à l'Estagnol, la voie verte sur l'ancienne voie ferrée; avec le Conseil Départemental la réfection de la Coutellerie et de la rue Descartes (Souc); déconstruction et aménagement de la maison Quillet; le cinéma.



DEUX PROJETS STRUCTURANTS VONT ÉCLORE

Les deux chantiers structurants pour l'avenir sont en cours. Il s'agit de la création de deux nouveaux lieux de vie partagée en centre-ville.



Je veux parler de l'ancienne école Vilar qui devient **le centre Culturel, solidaire et citoyen** en plein centre-ville dans la rue Doyen René Gosse. C'est un élément essentiel de la politique de revitalisation du centre-ville. Ce bel écrin de 3000m² autour d'une cour de 1000m² va drainer des passants sur l'axe principal de Clermont, les allées et la rue Gosse, entre le parking du centre et le centre historique. Aujourd'hui le cabinet d'architectes « Traverse » choisi parmi de nombreux professionnels a terminé ses entretiens avec les services qui vont prendre place (bibliothèque, école de musique, CCAS, Centre social et culturel L'échappée). Les élus et Les services municipaux sont mobilisés pour aller chercher les financements de ce projet clermontais d'une dimension territoriale.



Le second est le projet dit « Salasc ». Le montage est différent, la commune n'étant là qu'en tant qu'accompagnateur et stimulateur de projets privés correspondants à un besoin collectif. La friche a été achetée par L'Etablissement Public Foncier pour le compte de la commune. Elle se compose de 2 parties de chaque côté de la rue Bouschet de Bernard.

Dans la partie la plus importante qui se déploie jusqu'à la rue Paul Bert, une société, constituée de la Foncière Belleville, de la Focale (Région Occitanie) et de la Banque des Territoires, va porter ce programme et louer à des porteurs de projets.

Le programme terminal sera constitué au minimum par un **hébergement collectif** de 80 lits (la FUAJ), des **micro-halles en circuits courts** (Producteurs paysans, collectifs de 40 producteurs agricoles, aujourd'hui place Gontier), un **espace de formation** mais également les **4 logements** existants seront réhabilités.

La deuxième partie est le bâtiment dit « Ukraine », de l'autre côté de la rue Bouschet de Bernard. C'est une **Maison Pluridisciplinaire Santé** née d'une volonté municipale, mais également des praticiens eux-mêmes, qui prendra place. Ce projet sera accompagné par la commune pour faciliter l'implantation de nouveaux praticiens, élargi à d'autres spécialités.

Ces projets sont réalisés dans le cadre d'un portage Public/Privé qui limite l'intervention financière de la commune.

Une boîte à outils au service du projet urbain

La Ville de Clermont-l'Hérault porte un ambitieux projet de requalification et de redynamisation de son centre-ville. Une des clés pour réussir : intervenir fortement sur le parc privé de logements et son occupation.

La ville a confié à son opérateur URBANIS le suivi et l'animation de ce dispositif offrant divers moyens et outils d'intervention :

1/- L'AIDE AUX TRAVAUX

L'accompagnement personnalisé des propriétaires de logements situés dans le périmètre pour l'amélioration de l'habitat.

Sur les 2 années de mise en œuvre, financement de 19 dossiers, représentant 35 logements subventionnés, à 50 % pour de la rénovation énergétique.

870 508€ TTC de travaux générés sur le centre-ville de la commune, avec une mobilisation de 458 776€ de subventions.

Un exemple de réhabilitation :

M. A., propriétaire bailleur d'un immeuble situé dans le centre-ville de Clermont-l'Hérault. Ce bien est sur quatre niveaux et compte 3 logements. Le projet de travaux a consisté en une réhabilitation globale de l'immeuble.

Coût des travaux TTC	210 513 €
Subventions accordées	109 755 €
dont subvention de l'ANAH	76 837 €
dont subvention du Conseil Départemental	16 459 €
dont subvention de la Ville de Clermont-l'Hérault	16 459 €
Reste à charge	100 758 €
Taux de financement	52 %

ZOOM SUR ... LES AIDES AUX TRAVAUX

La Ville de Clermont-l'Hérault met à votre disposition gratuitement une équipe de professionnels qui vous renseignera sur les conditions d'attribution des aides et vous accompagnera pour mener à bien votre demande de subventions.

Contactez sans tarder l'équipe du cabinet URBANIS en charge de ces opérations au 09 80 80 37 40, capclermont@ville-clermont-herault.fr, ou bien, venez à leur rencontre à l'occasion des permanences d'information mises en place à Clermont-l'Hérault :



Permanence de CAP'CLERMONT
à la Mairie - Place de la Victoire
Les mardis et mercredis de 10h00 à 13h00

2/ LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

33 procédures engagées pour lutter contre l'habitat indigne

- 8 arrêtés d'insalubrité
- 8 arrêtés de mesures d'urgence
- 2 périls imminents
- 2 arrêtés d'impropre à l'habitation
- 13 mesures de non décence avec 3 procédures de conservations des APL de la CAF (signataire de la convention d'Opah)

3/- AIDE POUR LES COPROPRIÉTÉS

Un accompagnement renforcé à la structuration et l'organisation juridique des copropriétés fragiles et/ou désorganisées en centre-ville

4/- AIDE AUX FAÇADES

Une campagne de valorisation des façades en centre-ville sur des linéaires identifiés. Un soutien financier de la ville de 25 % du montant HT des travaux pouvant aller jusqu'à 5000€.

5/- LE PERMIS DE LOUER (VOIR ZOOM)



ZOOM SUR ... LE PERMIS DE LOUER

Qui est concerné ?

Pour une nouvelle mise en location, ou un changement de locataire, tout propriétaire dont le logement, construit il y a plus de 15 ans, et se situant dans le périmètre désigné (disponible www.ville-clermont-herault.fr), a l'obligation de demander l'autorisation préalable de le mettre en location.

Pourquoi ?

- Protéger les locataires en évitant que se trouvent sur le marché des logements pouvant porter atteinte à la santé et à la sécurité de ceux qui y vivent
- Assainir le marché de la location du parc privé en luttant contre la prolifération des marchands de sommeil, et en valorisant les logements qui répondent aux critères de conformité exigés.

Quelles sanctions ?

- Jusqu'à 5 000 € d'amende pour une absence de dépôt de demande préalable à la mise en location, portés à 15 000 € dans le cas de tout nouveau manquement dans les 3 ans.
- Jusqu'à 15 000 € pour toute mise en location malgré une décision de rejet.

Depuis sa mise en œuvre en février 2023 :

73 demandes de permis de louer, dont :

- 28 accordés sans réserve
- 24 accordés avec réserves (dont 15 ont fait l'objet d'une régularisation)
- 16 refus (dont 6 ont fait l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation préalable)
- 5 sans suite



LA CONCESSION SIGNÉE EN OCTOBRE 2022 AVEC LA SPL TERRITOIRE 34

Un levier fort du renouvellement urbain



La Société Publique Locale (SPL) Territoire 34 est une société publique d'aménagement constituée à l'initiative du département de l'Hérault, associée à des collectivités locales du territoire (communes et EPCI).

L'objet de la concession : La réalisation d'un programme

prévisionnel global pour le renouvellement urbain de la ville avec une maîtrise d'œuvre qui suivra le programme sur les 10 années à venir :

- **Sur la requalification des îlots dégradés identifiés** (Fontaine de la Ville et Immeubles place St-Paul)

- **Sur la requalification des espaces publics** - La colonne vertébrale : un plan guide

Les objectifs du plan guide :

Le Plan Guide a pour objectif de fixer les grands principes d'organisation spatiale et urbaine du centre-ville de Clermont-l'Hérault incluant les secteurs d'intervention spécifique (Coutellerie, Enoz et Allée Salengro) mais également les mobilités et le stationnement.

Il prévoit une programmation de l'aménagement urbain de la ville en 3 phases : à 3 ans, 6 ans et 12 ans.

Il a fait l'objet d'une concertation citoyenne sous forme d'interview et d'ateliers.

La première intervention concerne la rue de la Coutellerie, entre le rond-point de Sarac et l'huilerie de Clermont-l'Hérault, sous maîtrise coordonnée avec le Département de l'Hérault. Calendrier : 2^{ème} semestre 2024.

Clermont-l'Hérault a son quartier prioritaire depuis le 1^{er} janvier 2024

quartiers2030

GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE, QPV, CONTRAT DE VILLE... DE QUOI PARLE-T-ON ?

Clermont-l'Hérault est une ville attractive qui connaît une dynamique démographique soutenue. Toutefois, une part significative des ménages a un niveau de revenu modeste voire précaire. Le taux de pauvreté atteint 23 % contre 16,8 % pour la région Occitanie et 18,7 % pour le département de l'Hérault.

Un quartier en particulier à Clermont-l'Hérault a été identifié comme concentrant les difficultés économiques et sociales. Il réunit les conditions pour entrer en géographie prioritaire. Il s'agit du quartier qui s'étend du centre ancien jusqu'à la lisière du collège, regroupant une population de 3100 habitants soit 34% de la population totale de la commune.

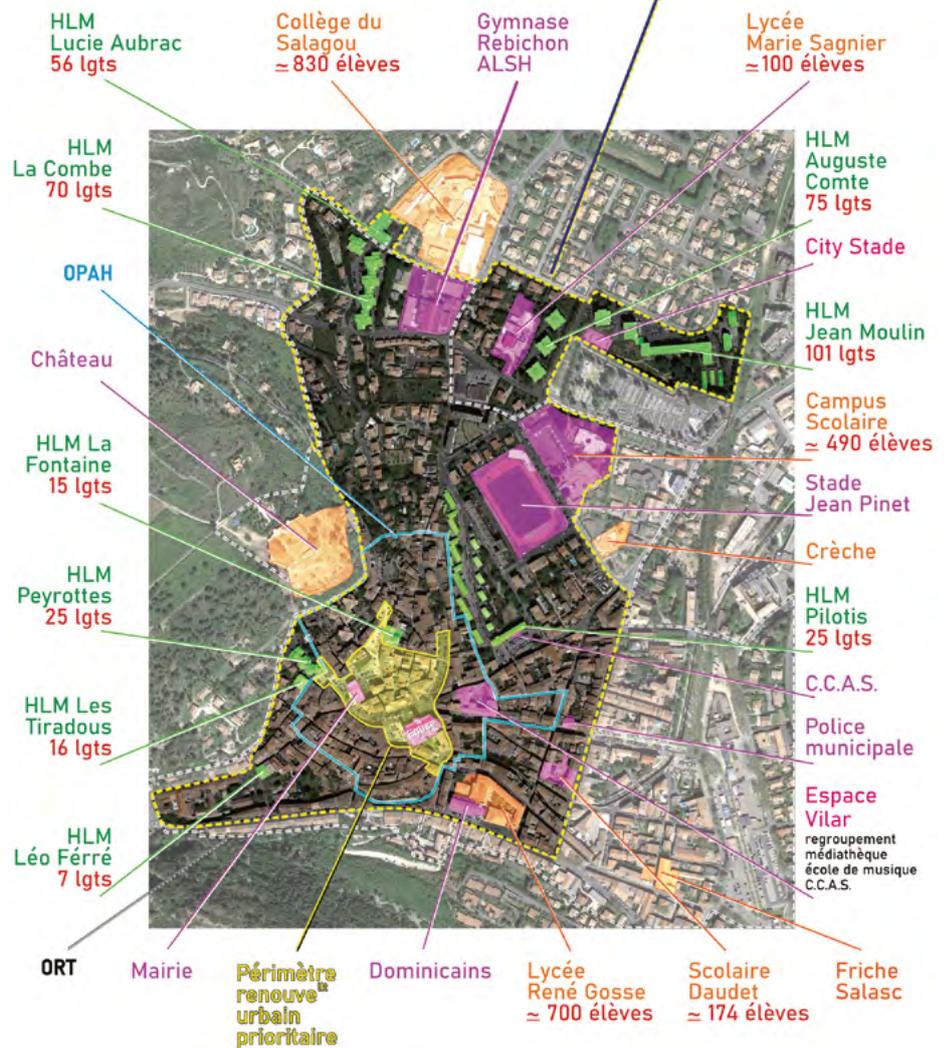
Aussi, afin de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des habitants du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), la municipalité se mobilise dans le cadre du plan national « Engagement quartiers 2030 ». Cet engagement multi partenarial copiloté par l'Etat se concrétise au travers du contrat de ville. Celui-ci est l'espace commun à tous les partenaires pour construire des solutions et des projets au bénéfice des habitants du quartier prioritaire. Il définit pour six ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque signataire, selon ses compétences et ses missions.

QUI SONT LES SIGNATAIRES ET LES PRIORITÉS DU CONTRAT DE VILLE ?

L'élaboration du contrat de ville a été engagée depuis décembre 2023. 7 séances de travail ont réuni habitants, associations et partenaires institutionnels pour faire un état des lieux de manière concertée afin d'identifier les enjeux prioritaires sur lesquels devront se concentrer les efforts.



Quartier prioritaire politique de la ville



Il s'agit de contribuer à la réussite éducative, de soutenir la jeunesse, d'assurer un accès aux droits et à la santé, de favoriser le lien social et l'entraide, d'améliorer le cadre de vie et la sécurité publique et de soutenir l'emploi et le développement économique.

Le contrat de ville est donc le fruit d'un travail collaboratif dont les signataires sont l'Etat, la Région, le Département, le Pays Cœur d'Hérault, la Communauté de communes du Clermontais, la CAF, l'Education Nationale, Hérault Logement, la Banque des territoires,

BPI France, la Chambre de Commerce et de l'Industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Ce dispositif vient compléter les démarches entreprises par la municipalité pour la revitalisation de la ville : le contrat Bourg Centre, puis le programme Petites Villes de Demain qui a donné lieu à la signature de la convention Opération de Revitalisation du Territoire et à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et du renouvellement urbain.

LES MOYENS ET LEVIERS D'ACTION

- Une cheffe de projet : elle est missionnée pour créer les conditions de la coopération technique et financière des partenaires. Elle doit alerter sur les besoins non couverts, sur les risques ainsi que sur la répartition des moyens. Elle accompagne des porteurs de projets et veille au développement d'initiatives locales.
- Les habitants : dont l'implication est indispensable pour leur expertise du quotidien. Les modalités de la participation citoyenne sont en cours d'élaboration.
- Un budget municipal dédié et des moyens financiers spécifiques de soutien octroyés par l'Etat.
- Des mesures en faveur des entreprises et de l'emploi :
 - Les petites entreprises exerçant une activité commerciale dans les QPV, remplissant certaines conditions, sont exonérées totalement de CFE pendant 5 ans et de manière dégressive pendant les 3 années suivantes.
 - Les entreprises comptant moins de 50 salariés dans les QPV, remplissant certaines conditions, sont exonérées de Taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 5 ans.
 - Une entreprise, pas nécessairement implantée dans un QPV, peut bénéficier du dispositif des emplois francs si elle embauche un résident d'un QPV remplissant certaines conditions. Elle recevra une aide financière, non une exonération de charges, jusqu'au 31 décembre 2024.

À SUIVRE :

- Un onglet spécifique sur le site internet de la mairie
- Des appels à projet au dernier trimestre 2024
- Un temps fort en préparation

MOBILITÉ

Ouverture d'une ligne de bus régulière pour favoriser l'accès aux soins

Dans le but de faciliter l'accès à l'IRM et au regroupement des structures de psychiatrie du CHU, une ligne de bus régulière dessert, depuis le 01 janvier 2024, la zone des Tanes Basses.

Cette ligne permet aux usagers d'accéder au site du CHU toutes les heures, dans les deux sens, de 8h30 à 19h00. Cette ligne, jugée cruciale, s'appuie sur la prolongation de la ligne existante et la création de nouveaux créneaux horaires afin de renforcer la desserte.

Il est essentiel de noter que cette initiative n'implique pas la création d'une navette distincte, mais plutôt un renforcement de la ligne de transport déjà en place.

UN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION OCCITANIE

La Région Occitanie, démontrant sa sensibilité quant à la desserte du territoire, a joué un rôle de facilitateur en proposant la signature d'une convention avec la commune qui s'est engagée pour un montant total de 11 500 € HT.

liO Transport Occitanie propose l'acquisition de titres de transport à des prix préférentiels.

Infos et horaires sur <https://www.lio-occitanie.fr/>

UN BILAN TRÈS POSITIF

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et la mise en place du dispositif, les **nouveaux horaires** sont pleinement utilisés par les usagers.

Les services techniques municipaux ont également positionné **deux abris bus** accessibles aux personnes à mobilité réduite sur la RD2, au niveau du rond-point, pour sécuriser et desservir cette zone.



Cette démarche, alliant coopération entre la ville de Clermont-l'Hérault, le CHU, les autorités régionales et les organismes de transport, vise à améliorer significativement l'accessibilité des services de santé aux usagers du territoire, soulignant ainsi l'importance cruciale de la collaboration inter-institutionnelle pour le bien-être de la population locale.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

—
Lors de ce premier semestre 2024, notre groupe a intensifié son action pour mettre en œuvre les opérations de réhabilitation et de construction du bâti, ainsi que les animations culturelles, festives ou commémoratives. Nous n'avons eu de cesse de porter les projets et d'associer le plus grand nombre pour dégager un consensus.

Chacun pourra constater que le projet de ville tel que promis est en route. D'ailleurs, vos témoignages de sympathie et ceux des acteurs du territoire, sont de formidables encouragements à poursuivre notre action.

Le dispositif Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) a été travaillé avec tous les partenaires en l'espace de deux mois. Près de 5 réunions se sont tenues avec les associations, les collectivités et les institutions, pour préparer le contrat de ville. La relation avec les habitants de cette zone s'établit afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Nous avons obtenu début mars, la validation technique de l'échangeur de l'entrée Nord, et nous nous mobilisons autour du Préfet, pour réaliser le tour de table financier de cette opération essentielle pour la ville et le territoire.

Nous travaillons sans relâche à vos côtés. Cependant, nous constatons l'absence chronique de l'opposition, à l'exception d'une seule personne, que ce soit à l'occasion des commissions municipales, et plus gênant, lors des festivités et des animations qui vous réunissent pourtant très nombreux.

Lors du conseil municipal du 6 mars, pour le règlement d'orientation budgétaire qui conditionne le vote du budget primitif, l'opposition était absente et muette.

Nous avons voté le 10 avril dernier, le quatrième budget de la mandature. Pour le vote des délibérations, l'opposition pour l'essentiel s'est abstenue, adoptant ainsi le principe du ni pour ni contre. Cette attitude démontre une incapacité à exprimer une ligne politique claire, tout en criant au loup pour agir sur des fantasmes supposés de peur. De quoi? Mystère.

Nous ne sommes pas dupes de ces méthodes d'un autre temps. Le groupe majoritaire municipal a une ligne claire, avec un projet de territoire, une prospective financière saine et expertisée et une maîtrise absolue et attestée des dépenses.

Ce projet est résolument tourné vers l'amélioration de la qualité de vie à Clermont-l'Hérault pour toutes les tranches d'âges.

Le groupe majoritaire municipal est composé d'élus responsables, engagés et acteurs de leur ville au service des administrés.

Allez Clermont-l'Hérault, pour une ville qui Bouge!

—
« ALLEZ CLERMONT-L'HÉRAULT »

—
Un budget 2024 qui interpelle!

Notre groupe s'est abstenu sur le vote du budget primitif car pour nous il n'est pas contenu, les restes à réaliser sont de l'ordre de plus de 50% et des opérations d'aménagement courent sur le prochain mandat! Mr le maire se veut rassurant mais nous avons insisté sur l'épargne brute qui a diminué, les ratios d'endettement par rapport au seuil national sont en dessus: 1015 euros /habitant au lieu d'environ 796 euros mais l'équipe en place continue à rajouter de l'emprunt. Peut-on dire budget raisonnable quand les frais d'intérêt sur les emprunts équivalent au montant des travaux pour le quotidien des clermontais et même plus? C'est à dire plus de 240 000 euros? Nous sommes lassés d'apprendre au fil des conseils municipaux de nouvelles dépenses sans discussion préalable ni concertation, cela s'apparente à une gestion à courte vue: étude d'implantation du cinéma non encore arrêté, idem pour le lieu d'implantation du crematorium, la voie verte....Nous avons interrogé sur les frais de contentieux en augmentation, ou en est le recours de la ville contre les promoteurs sélectionnés pour le projet d'aménagement de la Cavalerie, le projet est-il freiné, comment va-t-il se poursuivre? Les réponses à nos questions encore une fois ne nous ont pas satisfaits et notamment sur les aides financières aux associations! Il est difficile et pénible de s'investir de cette manière mais on ne lâche rien!

Marie Passieux, Franc Rugani, Claude Blaho-Poncé, Jean Garcia, Paquita Mediani

—
**« CLERMONTAIS.ES
UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS »**

—
Texte non communiqué

—
« CONSTRUIRE CLERMONT »

BESOIN D'UN TAXI
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

☎ 06 27 44 17 14

LEJRHOUL TAXI

📍 <https://clermont-taxi.fr>
📍 53 impasse de l'oratoire,
Clermont l'Hérault 34800



CLERMONT L'HÉRAULT



Geometris
géomètres-experts associés
bureau d'études techniques

**CLERMONT L'HÉRAULT
LODÈVE
MONTPELLIER
BÉZIERS • ROUJAN**

Bornage • Division
Lotissement
Plan 3D

Tél. **04 67 96 05 52**
contact@geometris.fr



Concrétons ensemble
votre projet immobilier

Votre **conseillère** en Immobilier
sur Clermont l'Hérault et ses alentours



Audrey LEBON
07 78 80 75 55
audrey.lebon@adfrance.fr
Rejoignez iad ! Contactez-moi !

© Audrey Lebon, mandataire indépendant en immobilier - Agence commerciale de la SAC 880
France immatriculée au RSAC de Montpellier sous le numéro 884519125 (sans détention de fonds),
titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

CENTRAKOR
bien plus que de la déco !

**PÉZENAS
CLERMONT L'HÉRAULT
GIGNAC**

DISTRIBUTEURS :




ASSUR POUR TOUS
Votre comparateur de confiance en assurances
pour Particuliers et Professionnels

Envie de réaliser des économies, demandez votre Devis

☎ 04 99 91 36 33 ✉ contact@assurpourtous.fr
🌐 www.assurpourtous.com

Nos 2 agences : Clermont l'Hérault et Juvignac

Adecco **04 67 96 38 16**

Votre agence Adecco
Clermont-l'Hérault ▶



vous êtes à la recherche de personnel dans tout secteur d'activité ?
Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
Contactez-nous ! Prime de Parrainage offerte 200€
Du lundi au vendredi 8h-12h / 14h-18h
18, avenue de Montpellier - 34800 CLERMONT-L'HÉRAULT



MIDISOLAIRE
ECLAIRAGE SOLAIRE & FILAIRE Professionnels & Particuliers

Eclairage solaire et filaire • Photovoltaïque
Borne de recharge • Radar pédagogique

✉ midisolaire@orange.fr
☎ **06.98.38.47.66**
🌐 www.midisolaire.com

Z.I la Salamane / 1150 av. de la Salamane
34800 CLERMONT-L'HÉRAULT



Le MARCORY
CONSTRUCTION

depuis 1980




www.marcory.fr

Mr. Bricolage

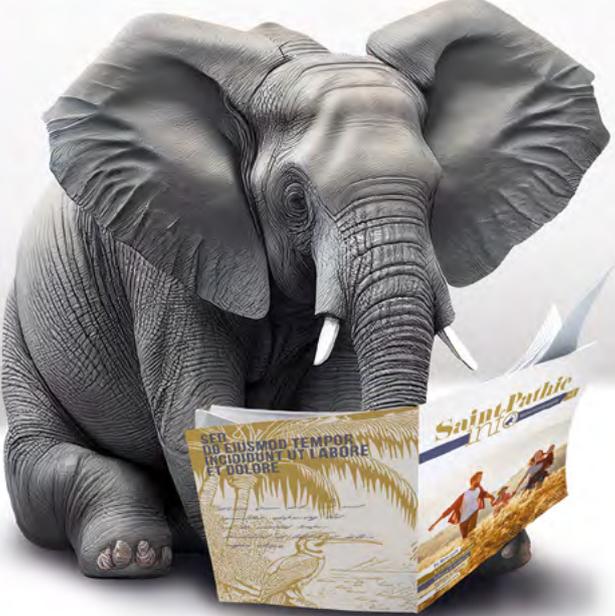


Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 19h,
le dimanche de 9h à 12h30

04 67 88 46 90

8 rue de Mourvèdre
Espace Jules Milhau
34800 CLERMONT-L'HÉRAULT

CE SUPPORT est une réalisation
MEDIA PLUS Communication



LEADER
en communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr

GOURMET BURGER RESTAURANT
231 East St
 Delicious
 SINCE 2011

LE VÉRITABLE BURGER NEW-YORKAIS

À CLERMONT L'HÉRAULT
 DE 11H30 À 22H EN CONTINU

SUR PLACE OU À EMPORTER !

ZAE LES TANES BASSES
 14 RUE DU SAUVIGNON, 34800 CLERMONT-L'HÉRAULT, FRANCE

231 East St
 GOURMET BURGER RESTAURANT

Tél. 09 78 80 99 62 | 231 East Street Clermont l'Hérault

AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

NOUVEAU
RENAULT CAPTUR
E-TECH FULL HYBRID
 145 CH

DIFFUSION AUTOMOBILES CLERMONTAISE

Véhicules Neufs et d'Occasion
 Entretien et Réparation toutes marques
 Locations courtes durées

04 67 96 03 42
 93 Route de Montpellier, 34800 CLERMONT L'HERAULT

keyce Academy

Croc l'alternance à pleines dents

Cécile, 30 ans
 Responsable d'agence immobilière

ENVIE D'ACCOMPAGNER LES TALENTS DE DEMAIN ?

Des profils adaptés à vos besoins dans de nombreux domaines :

- Commerce | Marketing | Communication
- Immobilier
- Ressources Humaines | RSE
- Tourisme
- Informatique
- Santé

+ de 3000 apprenants

06 08 28 02 95 | direction.clermont@keyce.fr | www.keyce-academy.fr | @keyceacademy
 Zone des Tannes Basses - Bâtiment Epicentre - 4 Rue de la Roussanne 34800 Clermont l'Hérault

AXA

Guilhem DÉTRIE
 AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE EXCLUSIF PRÉVOYANCE ET PATRIMOINE

Particulier ou professionnel, je vous aide à protéger vos revenus actuels et futurs ainsi qu'à optimiser votre patrimoine et sa transmission

06 74 60 39 20
 guilhem.detrie.a2p@axa.fr
 34800 Clermont-l'Hérault

detrie-patrimoine.fr

ORIAS n°22003659 • Orias.fr | ACPR • 4 place de Budapest CS 92459 • 75436 Paris cedex 09

DANS VOTRE COMMUNE

Votre terrain à bâtir dans un environnement d'exception

PRÊT À CONSTRUIRE

11 parcelles viabilisées de 500 à 2090 m²

HECTARE
 URBANISME DURABLE

04 67 79 84 83
 06 42 82 24 33